BEAULIEU

Présentation : ce guide porte sur les archives communales, c'est à dire l'ensemble des documents produits ou reçus par la communauté d'habitants sous l'Ancien Régime (avant 1790) puis par la commune à partir de 1790. Il détaille les archives principales : parcellaire[1], courcier[2] ou péréquaire[2], délibérations, registres paroissiaux, état civil, recensement de la population, plan cadastral, délibérations du bureau de bienfaisance.
Lieux de conservation : les documents sont conservés en mairie ou, pour ceux antérieurs à 1945, pour certaines communes, aux Archives départementales sous forme de dépôt.
Communicabilité : les archives sont communicables selon les délais définis dans le Code du Patrimoine si elles ont été classées et si leur état matériel le permet.
Pour aller plus loin : consulter le guide *« retrouver le double d'un document communal dans les archives départementales, 1800-1945* » [en ligne sur https://archives.isere.fr/].

Carte d'identité administrative

Arrondissement : Grenoble
Canton (jusqu'en 2014) : Saint-Marcellin
Canton (depuis 2015) : le Sud-Grésivaudan

Avant 1790, la paroisse de Beaulieu relevait de la communauté de Vinay.
De 1790 jusqu'au 12 mai 1881, Tèche-et-Beaulieu n'ont formé qu'une seule commune avant d'être séparée.
Il convient aussi de se reporter à la fiche de Tèche.

Historique de la conservation des archives de la commune

Les archives sont bien présentes depuis la constitution de la commune de Beaulieu en 1881.
Les archives de l'ancienne commune sont restées en mairie de Tèche mais elles ont pour la plupart disparues.

Archives de la commune conservées en mairie

1 - Classées : oui
Répertoire par Mme Lecrique, secrétaire de mairie, 2013.

1 En quelque sorte, ancêtre de la matrice cadastrale pour l'Ancien Régime (antérieur à 1790). Pour plus d'explications voir le site internet des Archives départementales de l'Isère https://archives.isere.fr/sites/isere-archives-fr/files/inline-files/fiche_cadastre_ancien_regime_v3.pdf

2 Le courcier ou le péréquaire est le registre où sont notées les mutations survenues dans les propriétés inscrites dans le parcellaire.

2 - Documents principaux :

Délibérations.	dep. 1881
Etat civil.	dep. 1881
Recensement de la population	dep. 1881
Plan cadastral, dit napoléonien	déb. XIX[e] s.

Archives de la commune déposées aux Archives départementales de l'Isère

Pas de dépôt

Sources complémentaires : archives de la commune hors des fonds communaux

1 - Aux Archives départementales de l'Isère

4E370/F11	Statistique agricole pour Saint-Marcellin et son canton[3].- Statistiques annuelles[4] :(1871, 1873-1874, 1885-1886). Tableaux synoptiques des réponses (1873-1874, 1885, 1888-1890, 1892, 1895, 1896). Statistique décennale (1882, 1892).	1871-1896
4E370/F6	Enseignement agricole dans les écoles primaires des cantons de Saint-Marcellin· et de Pont-en-Royans.- Rapports des instituteurs.	1900-1907
4E370/Q1	Don de Devoize, député de l'Isère.- Distribution aux pauvres des communes du canton de Saint-Marcellin de sommes d'argent données par Devoize.	1853-1866
4E680/47	Bâtiments religieux de Beaulieu.- Réparation de l'église : devis (1725). Réparations à la cure : supplique du curé à l'intendant, devis, adjudication des travaux (1754).	1725, 1754
4E680/53	Mise à disposition d'une cure.- Procès entre les habitants de la paroisse de Beaulieu, d'une part et le prieur et le curé de Beaulieu, d'autre part (1679-1688), avec pièces justificatives[5] (1479-1678).	1479-1688
4E680/68	Supplique du maire de Tèche-et-Beaulieu demandant à recevoir des lançons distincts de ceux de Vinay[6].	1790

2 - En mairie de Tèche

Registres paroissiaux de Beaulieu.	1601-1608, 1646-1650
Délibérations de Tèche-et-Beaulieu.	1790-1834, 1838-1880
Etat civil de Tèche-et-Beaulieu.	1793-1880

3 Le canton de Saint-Marcellin comprend les communes de Beaulieu, Bessins, Chatte, Chevrières, Dionay, Montagne, Murinais, Saint-Antoine-l'Abbaye, Saint-Appolinard, Saint-Bonnet-de-Chavagne, Saint-Hilaire-du-Rosier, Saint-Lattier, Saint-Sauveur, Saint-Vérand, la Sône et Tèche.

4 La municipalité de canton de Saint-Marcellin qui administrait de l'an IV à l'an VIII les communes de Saint-Marcellin, Beaulieu, Bessins, Chevrières, Murinais, Saint-Appolinard, Saint-Sauveur, Saint-Vérand et Têche a complètement perdu ses archives.

5 à noter comme pièces justificatives les extraits des visites pastorales de 1673 et 1678

6 *« les paroisses de Tèche et Beaulieu fatiguées par les mauvais procédés et les surcharges que lui faisait supporter Vinay ont été obligées de s'en séparer et de former une commune distincte »*